

Discours prononcé par Madame le Maire à l'occasion de ses vœux à la population, 31 janvier 2025 – Salle France-Routy

Mesdames Messieurs, en vos grades et vos qualités, bienvenue,
Chers collègues maires et adjoints des communes voisines :
Chers élus mardésiens, en particulier les élus du Conseil Municipal des Jeunes,
Chers représentants des corps constitués, des pompiers, des autorités militaires et religieuses,
Mesdames et Messieurs, présidentes et présidents d'associations, enseignants, professionnels de santé, commerçants, artisans, responsables d'entreprises, forces vives de notre commune, agents de la collectivité,
Mesdames et Messieurs,

Je suis profondément émue et fière de me tenir une nouvelle fois devant vous en ce début d'année, pour la troisième fois, afin de vous adresser mes vœux les plus sincères. Ce moment de rassemblement est toujours une belle occasion de renouer les liens qui nous unissent au sein de notre commune, et je tiens à en profiter pleinement. Toutefois, avant que les convalescents ou les femmes enceintes ne réclament une chaise (elles sont ici), je souhaite prendre le temps de revenir sur certains événements de l'année écoulée, vous faire part de l'avancée de nos projets et rendre hommage à nos agents. À mon sens, il est en effet essentiel que nous saluions collectivement ces femmes et ces hommes qui, au quotidien, permettent à nos services publics de fonctionner efficacement.

L'année 2024 a, une fois de plus, été marquée par des crises et des épreuves, tant à l'échelle mondiale qu'au sein de notre territoire. L'an dernier, ici même, je parlais du conflit en Ukraine et j'exprimais l'espoir d'un apaisement international. Malheureusement, cet espoir reste vain. À la tragédie ukrainienne s'est ajouté le conflit israélo-palestinien grossissant encore le nombre déjà trop élevé de drames et de guerres à travers le monde. Là où les hommes ne s'entretuent pas, ne cherchent pas à en dominer ou persécuter d'autres, la nature peut parfois s'avérer tout aussi implacable, comme en témoignent les catastrophes climatiques qui ont touché les Flandres, les Cévennes ou Mayotte pour rester sur des territoires français. À l'échelle de la planète, la liste serait trop longue.

Ces événements, qu'ils soient naturels ou provoqués, nous rappellent que l'oubli n'est pas une option. C'est en tenant compte de ces expériences, de ces blessures et de cette histoire collective que nous devons construire demain. Si notre modeste commune du Loiret n'a pas le pouvoir d'agir sur les conflits mondiaux, nous avons, en revanche, une responsabilité en matière de prévention face aux aléas climatiques.

L'année 2024 nous a offert un exemple frappant de ces défis. Avec des records de pluviométrie qui ont marqué tout le pays, nos agriculteurs ont été lourdement impactés et nous avons traversé deux épisodes de crue du système Cens-canal en juin et en octobre.

Pour ceux qui n'ont pas été directement au cœur des opérations, il me semble important d'expliquer le déroulement de ces moments de crise. Lorsqu'une forte pluviométrie est prévue, particulièrement sur des sols déjà saturés d'eau, nous activons un dispositif opérationnel. Les services du département, de la préfecture, de la métropole, le syndicat de rivières et notre commune collaborent étroitement pour anticiper les niveaux d'eau, évaluer les impacts possibles sur les habitations et leurs habitants,

les itinéraires et les infrastructures. Chacun, dans le cadre de ses prérogatives, met tout en œuvre pour prévenir les dégâts et limiter les conséquences sur une période de 24 à 96 heures.

Pendant que nous agissons, les riverains, eux, vivent une situation bien plus angoissante. Ils savent que face à la pluie, cet élément que nous ne pouvons pas contrôler, il n'y a souvent d'autre choix que de « laisser passer la tempête ».

C'est le temps de la crise. Mais comme nous le savons, « gouverner, c'est prévoir ». En tant que maire, avec une équipe engagée et un cap clair pour nos 3000 habitants, il est de notre devoir de penser au-delà de l'urgence immédiate. Nous devons anticiper les aléas climatiques et bâtir les conditions d'une véritable résilience sur le long terme. C'est-à-dire non seulement mettre en œuvre tous les moyens pour prévenir et limiter les crues, mais aussi apprendre à y faire face et à en limiter l'impact. Je vous invite donc à une réunion publique dédiée au risque « inondation », qui se tiendra le samedi 1er mars. Ces sujets ont nécessité toute notre attention et je préfère vous donner rendez-vous à cette date pour en débattre en détail, sans prolonger nos échanges ici jusqu'en février !

Avant de discourir sur les réalisations de l'année 2024, je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui se sont mobilisés durant ces moments critiques.

- En premier lieu, les membres de la réserve communale, qui ont fait preuve d'une efficacité et d'un dévouement exemplaire.
- Les élus et agents municipaux, qui n'ont pas hésité à répondre présents pour soutenir les habitants en difficulté.
- Les services du département, sans lesquels la situation aurait probablement été bien plus grave.
- Madame la préfète et ses services qui ont coordonné les actions et soutenu les décisions.
- Et enfin, les pompiers du poste avancé de Chécy, dont le soutien a été précieux et déterminant.

Administrer une commune, faire de la politique, c'est avant tout faire des choix pour demain et rechercher à ce que nos administrés vivent, du mieux possible, mais vivent ENSEMBLE. C'est pourquoi l'une des priorités de notre politique sociale est de tisser et de consolider des relations fortes entre les individus. L'égalité et le respect s'acquièrent par la fraternité et l'action collective, et ces valeurs prennent tout leur sens à travers les initiatives intergénérationnelles portées par la commune.

Par exemple, la confection et le portage des repas à domicile, assuré par nos équipes du restaurant scolaire, contribue à maintenir ce lien précieux entre les générations. Le repas des aînés, qui a encore rassemblé une centaine de convives dans une ambiance chaleureuse, est un autre bel exemple de ces moments de partage.

Nous sommes conscients des défis liés à la prise en charge des besoins spécifiques de nos aînés. Bien que nous fassions au mieux avec les ressources économiques et humaines à notre disposition, certaines initiatives, comme le forum organisé cette année, n'ont pas pleinement répondu à vos attentes. Nous avons pris en compte vos retours via le sondage, et nous travaillerons à proposer une formule mieux adaptée.

Cependant, ce qui semble avoir fait l'unanimité, c'est le colis de Noël composé exclusivement de produits locaux. Je tiens à remercier chaleureusement les artisans locaux qui ont contribué à cette

réussite. Si leurs produits vous ont plu, je vous invite à continuer de les soutenir. Merci également aux « lutins » – agents, élus et membres du CCAS – qui ont mis tout leur cœur à préparer ces colis dans la joie et la bonne humeur.

Nous ne devons pas oublier de saluer le travail de la commission de solidarité, présidée par Madame Claudine Vergracht, ainsi que l'engagement des membres du CCAS issus de la société civile. Côté agents, un accueil bienveillant et un accompagnement efficace sont assurés par Madame A B, dont l'engagement est un véritable atout pour notre commune.

Une communication au service de la transparence et de l'information

Madame A B joue également un rôle clé dans le service communication, qui a connu de nombreuses améliorations ces dernières années. Sous l'impulsion de Jacques Thomas, la communication est un outil essentiel pour garantir la transparence des décisions, transmettre des informations claires et simplifier les démarches administratives.

La plupart de ces démarches administratives sont les demandes liées au droit du sol. Depuis 2022, nous sommes soumis au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm), nous avons fermement refusé les demandes visant à réduire les espaces non constructibles, confirmant ainsi notre volonté de préserver les zones agricoles et naturelles qui font la richesse de notre territoire. Le PLUm, avec ses multiples volets – règlement général, plan de zonage, cahier communal, etc. – représente un volume de plus de 8 000 pages – toutes ne concernent cependant pas directement notre commune...

Face à cette complexité, nous avons la chance de compter sur Madame A P, notre agent en charge de l'urbanisme. Elle agit comme une « traductrice » de ce langage technique et veille au respect de l'égalité dans l'application du droit du sol.

Construire une maison est une étape importante dans une vie car ceci va souvent de pair avec l'installation d'une famille dans un nouvel environnement. Face à la tentation du repli sur soi, souvent synonyme de vieillissement et de fermeture des services, je défends une ouverture maîtrisée et progressive. Mardié n'a pas vocation à être ou devenir un « village gaulois » ni à cultiver l'entre-soi. Selon les projections établies en 2012, il faudrait une moyenne de 25 nouvelles constructions par an pour conserver une dynamique favorable dans notre pyramide des âges.

Malheureusement, la réalité actuelle reflète un ralentissement. En septembre 2023, nous avons dû unir nos forces avec les enseignants et les parents d'élèves pour tenter de maintenir notre 14e classe. Malgré ces efforts, cette classe est fermée pour l'année 2024-2025, une conséquence des reports d'emménagements dans le Clos de l'Aumône et de la crise générale du secteur de la construction, qui se fait sentir jusque dans nos effectifs scolaires. Les jeunes ménages peinent à obtenir des financements pour accéder à la propriété.

Les nouveaux arrivants, eux, jouent un rôle clé dans la vitalité de notre village et de notre patrimoine. Les vieilles pierres de Mardié n'ont de sens que si elles abritent des habitants. À ceux qui ont choisi Mardié ces dernières années, je souhaite la bienvenue avec chaleur et sincérité. J'espère que ceux qui ont fait ce choix il y a 10, 20 ou 50 ans sauront accueillir ces nouveaux voisins avec la même bienveillance que celle dont ils ont eux-mêmes bénéficié à leur arrivée.

Entretien et moderniser notre patrimoine communal

Le patrimoine bâti, les bâtiments, privés ou publics, qu'ils soient anciens ou récents, nécessitent une attention quotidienne. Chaque projet demande des investissements conséquents et un suivi rigoureux : agrandissement du logement d'urgence, régulation thermique des bâtiments, rénovation des classes, création et installation des décorations de Noël, tonte différenciée des espaces verts, achat de barnums pour les manifestations ou encore entretien des bois communaux.

Rien de tout cela ne serait possible sans une équipe technique remarquable. Merci à S D, C J, S B et L G, dont le savoir-faire et l'esprit d'économie et d'efficacité sont exemplaires. Je salue également le travail des élus qui pilotent ces projets, notamment mon adjoint Monsieur Alain Trumtel et son délégué Monsieur Christian Leloup, qui suivent les travaux avec une attention particulière.

Soutenir l'éducation et les familles

Cette année, nous avons eu la fierté d'inaugurer un nouveau bâtiment scolaire abritant deux salles de classes élémentaires supplémentaires, une salle pour le RASED et un espace dédié aux soins des enfants en situation de handicap. Bien que le nombre d'élèves ait légèrement diminué, nous continuons à tenter de répondre aux besoins croissants des familles en matière de prestations périscolaires et extrascolaires. Nous avons récemment fait un sondage pour adapter nos services aux plus près des besoins et j'ai été très heureuse de constater que plus de 90 % des personnes sondées expriment leur satisfaction quant à la qualité de nos services enfance-jeunesse.

L'agrandissement du centre de loisirs en est une parfaite illustration. Les travaux avancent bien, sans retard, mobilisant des moyens considérables (980 000 € TTC avec les équipements). Ce projet repose sur une recherche active de financements et de subventions. Grâce à l'engagement de nos comptables, Mesdames G L et A H, et à la ténacité des élus, sous la direction de Monsieur Christian Thomas la commission finances a réussi à obtenir un financement à hauteur de 80 % pour ce projet. Je remercie donc, également nos partenaires financiers – l'État, la Région, le Département et la CAF – pour leur soutien. N'oublions pas le Fonds de Solidarité Métropolitain que nous allons solliciter.

Votre quotidien, notre quotidien, ne se résume pas à de grands projets ambitieux ou à des décisions spectaculaires. Je crois fermement que la valeur de notre rôle en tant qu'élus réside dans les actions concrètes et réalistes qui améliorent directement votre vie. Investir dans l'entretien des routes, ajuster les horaires des services municipaux ou garantir la pérennité d'un cabinet médical, c'est cela, agir pour le bien commun !

La santé et le bien vivre ensemble passent également par une santé sociale réussie, largement portée par la vie associative. Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux présidents et présidentes d'association, ainsi qu'à leurs bénévoles, qui insufflent une énergie précieuse à notre commune. Grâce à vous, chacun peut trouver un espace pour partager une passion, une activité, ou simplement vivre un moment convivial. Merci infiniment pour votre engagement.

L'année dernière, j'avais choisi de mettre en lumière cinq associations. Cette année encore, bien que chaque association mérite d'être saluée pour sa valeur et sa capacité à rassembler, je souhaite mettre en avant **quatre initiatives** qui ont particulièrement marqué 2024 :

- **Le LCO Running**, pour son rôle en faveur de la santé de ses adhérents et, surtout, pour l'organisation du Trail du Téléthon, une formidable réussite.

- **Le Comité des fêtes**, qui a su enrichir nos soirées d'une ambiance chaleureuse et festive et (cerise sur le gâteau) pour le prêt de la sono ce soir.
- **Lire et faire lire qui est proposé par l'AFL**, dont les bénévoles partagent avec générosité leur temps pour nourrir le goût de la lecture chez nos écoliers.
- **Mardié Récré**, qui œuvre inlassablement pour les élèves, malgré les aléas de la météo qui ont perturbé leur premier marché de producteurs.

Je tiens également à saluer **Mardié Village d'Europe (MVE)**, qui a organisé l'accueil des Écossais en octobre dernier. Grâce à eux, ces quelques jours d'échanges ont été un moment fort de convivialité et de rapprochement entre nos deux villages. Je vous promets de progresser en anglais pour la prochaine édition ! (Promesse peu contraignante au vu du niveau de départ).

La commission « Vie associative », présidée par Madame Isabelle Guilbert, travaille sans relâche pour créer des conditions propices à vos projets. En 2024, nous avons signé une convention avec chaque association utilisant des locaux communaux, afin de garantir une gestion transparente de nos infrastructures et des biens stockés. Notre forum des associations a été un peu gâché par une météo catastrophique, mais nous cherchons toujours à le dynamiser. Madame A G, toujours souriante et bienveillante, est votre interlocutrice pour les financements, les réservations de salles ou les rappels logistiques.

Un événement phare a réuni de nombreuses associations, des bénévoles, des élus et des agents à la fin 2024 : le Téléthon. L'édition 2024 a été une grande réussite qui a permis de vivre des temps très forts et chaleureux et de récolter presque 5500 €. BRAVO !!!

Je veux rendre hommage aux équipes techniques et administratives, des femmes et des hommes dévoués au service public. Ils méritent vos applaudissements chaleureux pour leur engagement quotidien.

En matière d'éducation, même si cela relève principalement de la compétence de l'État, notre commune s'investit fortement : dans les bâtiments scolaires, le matériel, les frais de fonctionnement comme le chauffage ou les photocopies, mais aussi dans les activités périscolaires et la cantine intégralement assurées sur place par nos propres agents. Ces services représentent près de la moitié de notre budget général et mobilisent le plus grand nombre de nos agents.

Sous la direction politique de Madame Sandra Guillen et de la commission Enfance-Jeunesse, une équipe dévouée, coordonnée par Madame S D, gère avec brio de nombreux projets. Notre coordinatrice veille sur des services essentiels, tout en jonglant avec des réorganisations liées aux absences, formations, ou encore la gestion des séjours et stages adolescents.

Parmi ces services, citons :

- **Le Relais Petite Enfance (RPE)**, créé en 2022, qui accompagne les assistantes maternelles et les jeunes parents. Depuis 2024, il s'est élargi à la commune de Bou. Madame Céline Grison y joue un rôle clé en proposant des conseils, des formations et des activités adaptées.
- **Le multi-accueil "L'île aux enfants"**, qui répond aux besoins de garde des tout-petits tout en favorisant leur adaptation à la vie en collectivité. Merci à Mesdames Céline Grison et Cécile Maillard pour leur bienveillance et leur investissement auprès des familles.
- Merci infiniment à nos ATSEM, piliers des classes maternelles, véritables professionnelles qui accompagnent avec diligence les enseignantes pour répondre aux besoins spécifiques des

enfants de petite, moyenne et grande sections. Aujourd'hui il y a 4 classes et demie de maternelle à Mardié. Les plus petits peuvent être 28 par classe et nécessiter une attention particulière. Bravo à H T, C C, B L, S B, T G et M H pour leur souplesse quasi acrobatique, leur bienveillance à toute épreuve et surtout pour la tonne de câlins qui soulagent à la fois l'absence des parents, le nez qui coule, les gommettes qui restent sur les doigts et les chaises qui ne tiennent pas sur leurs pieds (si, si, je vous assure ces anges sont toujours tous assis sagement) ...

Pour les élèves de primaire, nous avons pensé chaque instant de leur journée avec soin. De l'école à la cantine, de la garderie à la bibliothèque, en passant par la venelle des Lilas et les espaces de loisirs, tout est conçu pour offrir un parcours cohérent et apaisé, grâce notamment à notre projet éducatif de territoire. Nous travaillons main dans la main avec une équipe enseignante dynamique et investie, qui veille à la qualité de l'éducation de plus de 300 élèves. Je tiens à remercier chacun d'eux, et tout particulièrement Madame Stéphanie Kermanac'h, directrice de l'école. Votre engagement dans le programme "Notre école, faisons-la ensemble" a été un véritable moteur pour améliorer les conditions d'apprentissage. Même si les aléas nationaux ont suspendu les crédits, je m'engage à poursuivre ces projets avec vous, en tenant compte des capacités de notre commune.

- Notre service d'animation, quant à lui, déborde de créativité et de talent pour encadrer près de 300 enfants tout au long de la semaine. Sous la direction de Monsieur R N notre équipe composée de Mesdames A-L R, N C, B L, L G, T G, et Messieurs T M et M D, imagine des scénarios captivants, propose des activités adaptées à chaque âge, et s'adapte aux besoins changeants des enfants. Merci à vous qui savez jongler entre un « ballon prisonnier » habillé en hôtesse de l'air, des chorégraphies endiablées, et des ateliers de mosaïque pour les plus impatientes. Votre dynamisme fait rayonner l'éducation populaire à Mardié !
- Un des moments phares de la journée reste la pause méridienne, où se rencontrent les compétences des ATSEM, des animateurs, des agents d'entretien et, bien sûr, du restaurant scolaire. Préparer, servir et encadrer le repas, organiser la sieste et assurer la surveillance de 80 % des élèves demande une logistique hors pair. Je tiens particulièrement à saluer l'excellence de notre restaurant scolaire assuré par Messieurs F G, D L, D B, et Mesdames D M et M-A A. Votre travail ne se limite pas à nourrir : vous éduquez, sensibilisez au gaspillage alimentaire, et transmettez les recettes qui font l'unanimité. Que ce soit le gâteau courgette-carotte ou le fameux magret de canard de Noël, vous êtes les stars des papilles mardésiennes ! Bien des communes envient notre cantine de Mardié. Ce soir encore, vous nous régalez, et je vous invite à recevoir les félicitations des gourmands... bouche pleine incluse !
- Enfin, le service d'entretien, conduit par Mesdames S F, C G, V L et S H, joue un rôle crucial dans la préservation de nos infrastructures. Vos efforts, Mesdames, assurent un environnement sain et agréable, que ce soit dans les classes, les bureaux, ou les espaces communs. Face aux défis des virus hivernaux ou lors de la crise sanitaire, votre vigilance est précieuse.

Je vous invite à un tonnerre d'applaudissements pour toutes celles et ceux qui interviennent auprès de nos enfants ! Votre engagement quotidien illustre la force et la richesse de notre communauté.

Le cadre de vie des enfants est directement lié à leur environnement, et donc à la préservation de notre patrimoine naturel. C'est pourquoi, en 2024, un jardin des écoliers a été inauguré au cœur de la trouée verte du Clos de l'Aumône. Ce projet, élaboré avec le conseil municipal des jeunes il y a quelques années et finalisé en collaboration avec les équipes enseignantes et d'animation, est bien plus qu'un espace vert. C'est un lieu d'apprentissage, d'échange et de découverte. Si le jardin ne reflète pas encore totalement les magnifiques esquisses publiées dans *Le Moulin aux nouvelles*, c'est en partie à cause des aléas climatiques. Cependant, nous restons fidèles à notre pari : une appropriation progressive par les enfants et les habitants. Ce lieu, ouvert à toutes et à tous, est accessible en permanence, dans un esprit d'inclusion et de partage.

En matière de protection du patrimoine naturel, les prairies de Pont aux Moines constituent un exemple concret et marquant. Ce site a fait l'objet d'une renaturation par le SIBCCA (Syndicat de rivière). Si j'espérais une inauguration à mi-2025, force est de constater que les délais sont un peu plus longs. Mais nous avançons ! La Métropole travaille désormais à l'installation d'un sentier d'interprétation ambitieux. Celui-ci traversera une zone humide, une prairie et un bosquet, offrant une expérience immersive grâce à des aménagements inclusifs. Je tiens à remercier tout particulièrement Bruno Cœur, élu métropolitain délégué à la biodiversité, pour son implication dans ce projet.

À l'échelle communale, la commission patrimoine naturel, dirigée par Monsieur Jacques Thomas et assisté de Madame Christine Mortreux, poursuit son engagement pour préserver et valoriser nos espaces naturels.

La coopération avec la Métropole impacte également notre cadre de vie dans d'autres domaines essentiels comme la gestion de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'espace public. Parmi les projets financés par la Métropole, la réouverture du passage à niveau aux Merisiers a permis de désenclaver le quartier de Miromesnil. Dans cette perspective, nous avons consulté les habitants via un sondage, et vous avez choisi l'extension de la ligne de bus n° 8 jusqu'au quartier de la Gaillardière. La concrétisation de ce choix devrait se faire en septembre.

Nos aménagements routiers sont pensés dans un souci constant de sécurité et de circulation apaisée. Cela inclut l'élargissement des trottoirs, la sécurisation des passages piétons et des abords des écoles. En 2025, nous lancerons également la requalification de la place Marcel Cochon, afin d'améliorer la sécurité et le stationnement aux abords de l'école ainsi que le paysage urbain au cœur du village.

Si la métropolisation de nombreuses compétences peut parfois sembler complexe, nous refusons de nous cacher derrière l'argument facile du "ce n'est pas nous, c'est la Métropole". Nous privilégions une approche constructive pour améliorer ce qui doit l'être, sans oublier de valoriser ce qui fonctionne.

Parmi ce qui fonctionne bien il y a notre cinémomètre... notre radar... enfin, entendons-nous bien il fonctionne correctement quand certains roulent trop vite, et que notre policier municipal n'a pas été « signalé » par quelques applications ou appels de phare. Dans l'objectif d'abaisser la vitesse dans nos rues il n'y a pas que la répression mais il y a aussi tous les aménagements et les nombreuses

discussions préventives que mène Monsieur P L, notre policier municipal. Merci pour son engagement et sa collaboration avec les agents des communes voisines, la gendarmerie de Chécy et notre élu référent Monsieur Jacques Lévefaudes. Avec près de 40 caméras de surveillance, nous renforçons la sécurité dans notre commune, tout en contribuant aux enquêtes des forces de l'ordre pour résoudre les méfaits produits sur d'autres communes.

Il n'y a pas de liberté sans sécurité. Je tiens à saluer nos forces de l'ordre et à réaffirmer ma solidarité avec celles et ceux qui protègent notre quotidien. Leur présence permet à nos commerçants de fermer leurs rideaux sereinement le soir, et à nos habitants de vivre dans la tranquillité. Merci à eux de garantir notre liberté et notre paix.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers nos agriculteurs, dont les combats restent d'une actualité brûlante, ainsi qu'envers les artisans et commerçants mardésiens qui dynamisent notre économie locale. Bien que nous ne disposions ni d'une grande zone d'activité ni d'un centre commercial aux vastes parkings, nous avons la chance de compter sur des entrepreneurs dynamiques et engagés. Impossible de les citer tous, mais je souhaite mettre en lumière deux exemples : la boulangerie *Le Pain Aux Moines*, dont l'apprenti a brillamment été distingué par deux prix au salon de la gastronomie, et l'entreprise de transport *Loiret Tourisme*, qui continue de surmonter les défis posés par les fluctuations des coûts des carburants.

Avant de conclure, je tiens à rappeler notre engagement à poursuivre les investissements, tout en nous adaptant au contexte inflationniste. Nous continuerons à rénover et réhabiliter nos bâtiments, à maintenir la qualité de nos services publics, et à garantir le même niveau d'exigence, même en cette période pré-électorale nous n'appuyons pas sur le bouton « pause ». Fidèles à notre démarche, nous ferons tout pour éviter une augmentation des impôts locaux, et je confirme que le taux communal de fiscalité devrait rester gelé cette année encore.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'effort des 40 agents municipaux, portés par une véritable vocation de service public. Leur engagement est soutenu par l'énergie et la vision des élus, qui conçoivent les projets et solutions de demain au sein des différentes commissions. Une mention spéciale pour Madame J C, qui, avec une grande bienveillance, assure la gestion des ressources humaines de notre collectivité. Elle gère non seulement les conseils municipaux, mais aussi les dossiers complexes tels que les retraites, les arrêts maladie, les complémentaires santé, les formations, et bien d'autres missions essentielles. Merci pour votre rigueur et votre sens du service.

Je tiens également à remercier les agents du restaurant scolaire pour la préparation du buffet, les bénévoles de la bibliothèque et les secouristes de la réserve communale. Leur dévouement et leur professionnalisme contribuent chaque jour à la sécurité et à la qualité de vie dans notre commune.

Enfin, un remerciement particulier à Madame S L-J, notre Directrice Générale des Services (DGS). Elle est le pilier de notre organisation, supervisant l'ensemble des services communaux et jouant un rôle clé dans l'application de nos orientations politiques. Son travail, souvent discret mais essentiel, consiste à définir, corriger et superviser les règles et protocoles régissant la vie municipale. Avec une attention constante pour chacun de nos agents, elle veille à leur développement professionnel, tout en cherchant des moyens d'améliorer leurs conditions de travail. Merci, S, pour votre implication sans faille et pour être mon bras droit dans cette aventure collective.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude envers ceux qui se sont engagés au service de tous depuis presque 5 ans. Merci à chaque élu qui contribue à ces réalisations, ainsi qu'à tous ceux qui travaillent quotidiennement au service des Mardésiennes et des Mardésiens.

À tous, je souhaite une excellente année 2025 sur les plans personnel et professionnel ! Que la santé et la joie de vivre vous accompagnent au quotidien